

SÉANCE DU 6 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le six mai à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal, en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Denis COQUERY, Maire.

Étaient présents :

Mme ALU Vincenza, Mme BEAU Marie-Noëlle, Mme BONIN Nelly, Mme BUREAU Marie-Claude, M. COQUERY Denis, Mme DEUSS Isabelle, Mme GALLOIS Laure, Mme GAUCHÉ Sandrine, M. JARRY Philippe, M. LANCIEN Serge, M. LAUFRAIS Wilfrid, M. MATHEY Tony, M. MONS Etienne, M. PHILOREAU Alain, M. POISSON Philippe, Mme POUMEROL Marianne, M. TISSIER Pascal, Mme TREFAULT Nathalie

Était excusé : M. Hervé REBREGET

↳ Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il faut désigner un secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

A l'unanimité, M. Serge LANCIEN est nommé par le conseil, secrétaire de séance.

↳ Remarque sur le compte rendu du précédent conseil : NÉANT
Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

POINT N°1 : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Par délibération du Conseil Municipal n°2021-48 en date du 23 avril 2021, les modalités de dépôt des listes ont été fixées.

Il convient à présent de procéder à l'élection des membres de la commission : 3 membres titulaires et 3 membres suppléants qui seront élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel en application de l'article L1411-5 du Code général des collectivités territoriales.

En vertu de l'article L 2121-21 du même code, le scrutin a lieu à bulletin secret, sauf si le Conseil Municipal en décide autrement à l'unanimité.

Le conseil municipal après avoir décidé, à l'unanimité, de procéder à la nomination des élus au sein de la délégation de service public, à main levée :

Une seule liste a été déposée en mairie :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

DESIGNE, président de la Commission de Délégation de Service public : Le maire

PROCEDE à l'élection des 3 membres titulaires et des 3 membres suppléants

LISTE 1 :

Titulaires

Mme Isabelle DEUSS
M. Philippe JARRY
M. Philippe POISSON

Suppléants

Mme Marie-Noëlle BEAU
Mme Marie-Claude BUREAU
M. Alain PHILOREAU

Votants : 18
Abstentions : 0
Nuls : 0
Suffrages exprimés : 18
Sont élus à la majorité absolue :

Titulaires

Mme Isabelle DEUSS
M. Philippe JARRY
M. Philippe POISSON

Suppléants

Mme Marie-Noëlle BEAU
Mme Marie-Claude BUREAU
M. Alain PHILOREAU

POINT N°2 : SUBVENTIONS 2021

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le budget voté le 1^{er} avril 2021

Considérant que chaque subvention aux associations pour être versée doit être autorisée nominativement par le conseil municipal dans le cadre de l'enveloppe votée au budget soit 15 000 € ;

Après en avoir DELIBERE, Le Conseil Municipal à l'unanimité attribue les subventions aux associations (article 6574) pour 2021 selon le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	2021
Coopérative de l'Ecole	2 750 €
Spectacle Ecole	1 000 €
La Récré Musicale	2 500 €
Football Club FSMV	2 000 €
Association AMELIE	350 €
Association LE RELAIS	400 €
ADMIR ST MARTIN	400 €
FACILAVIE	100 €
VMEH (Visite des malades en établissement hospitalier)	80 €
Les Amis de la Bibliothèque du Cher	300 €
Totaux de l'année	9 880 €

POINT N°3 : DÉPÔT DES ARCHIVES DE LA COMMUNE A LA DIRECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET DU PATRIMOINE DU CHER

VU l'article L 212-12 du Code du patrimoine,

VU les articles L 1421-1 et L 1421-2 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT la visite de contrôle effectuée le 8 décembre 2020 par le directeur des Archives départementales du Cher,

CONSIDERANT qu'à la suite de cette visite un compte-rendu a été établi en date du 3 mars 2021.

CONSIDERANT les conclusions du compte-rendu qui propose le dépôt des archives aux Archives départementales,

CONSIDERANT que les documents pris en charge par le service départemental d'archives restent la propriété de la commune et constituent un dépôt de nature révocable, sous réserve toutefois que les conditions de conservation et de communication soient requises,

CONSIDERANT que la commune a la possibilité d'emprunter des dossiers déposés pour les besoins du service ou dans le cadre d'une action de valorisation (exposition, publication, etc),

Il est proposé au conseil municipal

- d'accepter le dépôt aux Archives départementales des archives de la commune qui sont concernées.
- de charger Monsieur le Maire d'engager la procédure pour le dépôt de ces documents.

INFORMATIONS DIVERSES

Intervention de Denis COQUERY, Maire

- PLUI : réunion lundi 3 mai 2021 à la mairie à 11 h 15
Une réunion publique aura lieu le lundi 10 mai à 18 h 30
- Pressoir : refus pour le moment du Certificat d'Urbanisme car alimentation d'eau sous-dimensionnée. Travaux à charge de la communauté de commune.
Une demande de réunion avec tous les interlocuteurs est à venir : 31 mai ou 6 ou 7 ou 9 juin, mais jugée trop tardive pour Fussy. Demande d'avancer la date.
ENEDIS a donné une évaluation entre 6 et 10 K (maximum 15 K) pour la commune.
Fussy étant une commune urbaine, une participation de la commune est obligatoire.
- Champs des pommiers (ancienne déchetterie) : l'acte de vente sera signé le 18 juin 2021
L'appel d'offres pour déterminer la société photovoltaïque aura lieu le 28 juin, pour dépôt avant le 7 juillet 2021
- Vidéo protection : visite par la Gendarmerie faite pour vérifier les 5 points souhaités
Mise en œuvre 2022

- HSBC : la procédure d'étude des demandes de Fussy est en cours chez HSBC, on attend leur retour
- Ressources Humaines : un contrôle médical pour un agent technique arrêtée depuis décembre 2020, avis confirmé pour la prolongation de l'arrêt maladie.
- V.T.A. (Volontariat Territorial Administration) : pour les jeunes diplômés Bac + 2 de 18 à 30 ans pour une durée de 18 mois en CDD, 200 postes sont ouverts pour les communes et les communautés de communes.
Fiche de poste pour Fussy faite et en ligne. On attend accord de la préfecture pour subvention de 15 000 €. Candidatures closes au 15 juin. Début de mission au 1^{er} juillet.
- Consultation pour renouvellement marché du ménage de l'école : 4 entreprises contactées
- Prévoir nom des rues pour les nouveaux lotissements

Intervention de Marianne POUMEROL, Maire adjoint

- Elections en juin : au vu des contraintes, peu de volontaires
- Bureaux de vote réunis à la MTL : logistique cantine de l'école à prévoir
Un service froid peut être proposé (semaine entre les élections) mais cela va nécessiter l'aide de volontaires pour encadrer.
- Célébrations du 8 mai : suite aux conditions sanitaires, il n'y aura pas de public seulement 4 représentants de la FNACA et 4 membres du conseil.

Intervention de Philippe JARRY, Maire Adjoint

- SDE 18
 - Pressoir : le raccordement aura lieu sur la ligne HT enfoui sur la route de Menetou
 - RD 940 : éclairage LED, coût de 17 500 € (moins les subventions). Une réflexion sur la diminution de la consommation avec baisse d'intensité d'éclairage par période est à envisager.
 - A l'heure actuelle, 573 points lumineux, dont 200 déjà en LED
 - Etude sur la possibilité de couper certains points d'éclairage par secteur.
 - Enfouissement de toutes les lignes (électriques, téléphoniques, ...) route de Menetou, sera fait en même temps que la réfection de la route, avec possibilité d'étalement du paiement sur 2 ans. Montant des travaux 190 000 €.
- Poteaux d'incendie : tous remis en état et repeints par les agents municipaux.
- Rue Alain Fournier : mise en place d'un miroir.
- Silhouette de prévention - passage piéton : mise en place au sud de Fussy, accord du Conseil Départemental service gestion des routes.

Intervention d'Isabelle DEUSS, Maire Adjoint

- Propositions de l'architecte pour le local technique : rendez-vous le 7 mai 2021, l'appel d'offres sera lancé suite à cette réunion.

➤ Commission aménagement sportif et espace jeux : plusieurs dates sont prévues pour visite des différents fournisseurs.

Intervention de Philippe POISSON, Maire Adjoint

- Tracteur : carte grise provisoire arrivée le 6 mai.
- Terrain de foot : ré-engazonnement repoussé, machine de location en panne.
- Ecole : la livraison du chalet pour ranger les trottinettes prévue dans 10 jours.
- Proposition de découvrir les chemins communaux en VTT courant juin, à planifier.

Intervention de Sandrine GAUCHE, maire adjoint

- Bibliothèque : les expositions vont reprendre. Pendant l'été, BD mangas. Agenda des autres expos à venir. Prévoir une expo sur l'esclavage (demande de l'Etat).
- Pont de l'Ascension du 14 mai 2021 : la bibliothèque restera ouverte.

QUESTIONS DIVERSES

Nelly BONIN

Que faire pour motiver les électeurs à venir voter ? Réponse : pas de réponse pour le moment.

Pascal TISSIER

Vaccination : le CCAS aide-t-il pour la prise de RV ? Réponse : peu de demandes, mais oui avec taxi à disposition si nécessaire.

Laure GALLOIS

Une ligne téléphonique vers le cimetière est tombée il y a plusieurs mois. Wilfrid LAUFRAIS l'a raccrochée de façon temporaire. Qu'en est-il de la réparation par Orange ? Réponse : en attente réponse Orange, relance à faire.

Etienne MONS

Demande d'organisation d'une randonnée pour ramassage des déchets de la commune. Réponse : la commune fournira les équipements. Organisation à prévoir par le conseil municipal avec la Communauté de Communes. Prévoir des jeunes en responsabilité. Les membres du conseil municipal en charge de cette organisation : Etienne MONS, Isabelle DEUSS, Nathalie TREFAULT, Vincenza ALU, Laure GALLOIS, Tony MATHEY.

Alain PHILOREAU

- Demande de chicane et plateau sur les routes de Paris et Menetou. Réponse : impossible, cause trafic.
- Publicités dans l'agenda carnet distribué : peut-on les faire dans la gazette plutôt que dans l'agenda ? Réponse : voire à les insérer dans les 2 supports.
- Date plantation arbre de Christian Paulin avec commémoration : 1 ou 2 dates ? Réponse : date à définir sur septembre après la rentrée des classes ? A rapprocher de l'inauguration du city stade ? Demander les souhaits de la famille de Christian.

- Stade : forage pour puisage d'eau en place. Date de mise en œuvre ? Réponse en attente du service de l'eau.
- Parking de l'école : actuellement fermé, abords dangereux pour les enfants. Réponse : en attente nouveau parking.

Vincenza ALU

- Permanence d'une demi-journée par mois pour réception des familles de Fussy (doléances, besoins, ...).
- Quid des réunions de quartier ? Réponse : à voir, mais M. le Maire reçoit déjà les personnes qui en font la demande.
- Possibilité d'un marché nocturne ? Réponse : à étudier, voir les producteurs qui pourraient être intéressés.
- Prévoir une journée de cohésion du conseil municipal (séminaire). Réponse : peut-être en juin ou septembre.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21 h 38.

Le Maire,

Les membres